



## ACTUALITÉS JURIDIQUES

### Gabon

Mars – Mai 2020

#### COVID-19

#### Adoption de la Loi sur les Catastrophes Sanitaires

Le Parlement du Gabon a adopté le projet de Loi définissant le cadre de riposte contre les catastrophes sanitaires. Elle autorise l'Etat à adopter plusieurs mesures sur l'ensemble du territoire national pour protéger la santé publique pendant une période de 3 mois au maximum, notamment le confinement partiel ou total, la fermeture temporaire des établissements recevant du public, la mise en œuvre de dérogations aux horaires et aux conditions de travail et la possibilité de réaliser des formalités administratives en ligne. Cette Loi prévoit également des sanctions pour les personnes qui ne se conforment pas aux mesures adoptées. La Cour Constitutionnelle est actuellement saisie pour effectuer un contrôle de constitutionnalité de cette Loi.

## TI

### Adoption des modifications à la Loi sur la protection des données

L'Ordonnance no. 00002/PR/2020 du 31 janvier 2020 a modifié et complété plusieurs dispositions de la Loi no. 001/2011 du 25 septembre 2011 relative à la protection des données à caractère personnel. Les personnes physiques ont désormais le droit d'obtenir au préalable du responsable de traitement des informations sur le traitement de leurs données personnelles. Cette Ordonnance restreint également la portée des exemptions aux obligations du responsable de traitement et permet à la personne concernée et au responsable de traitement de convenir contractuellement des dérogations aux obligations de traitement. En outre, elle supprime l'obligation d'émettre une mise en demeure avant d'infliger des amendes pour violation des obligations du traitement des données et définit une nouvelle procédure de constat des infractions. Elle institue également une nouvelle redevance à payer par les personnes physiques faisant l'objet de la collecte et du traitement des données par un responsable de traitement. Cette Ordonnance devra être ratifiée par le Parlement du Gabon pour demeurer en vigueur.

## JUDICIAIRE

### Adoption de Nouvelles Ordonnances Réglementant la Profession des Huissiers de Justice and des Greffiers au Gabon

L'Ordonnance no. 00004 / PR / 2020 et l'Ordonnance no. 00005 / PR / 2020 du 31 janvier 2020 ont respectivement adopté le Statut des Huissiers de Justice et celui des Greffiers. Chaque Ordonnance fixe leurs obligations professionnelles respectives, des dispositions sur le déroulement de leur carrière, la procédure

# mirandaalliance

d'accès à la profession, ainsi que les sanctions et mesures disciplinaires. La question des honoraires alloués aux Huissiers de Justice n'est cependant pas traitée en détail. Ces Ordonnances ne sont pas encore définitivement entrées en vigueur, car le Parlement les examine actuellement en vue de leur ratification.

---

Pour de plus amples informations relativement au contenu de ce numéro d'Actualités Juridiques, n'hésitez pas à contacter:

[mirandaalliance-alert@mirandaalliance.com](mailto:mirandaalliance-alert@mirandaalliance.com)

---

## mirandaalliance

**MEMBERS** ANGOLA | BRAZIL | CAMEROON | CAPE VERDE | CÔTE D'IVOIRE | DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO  
EQUATORIAL GUINEA | GABON | GUINEA-BISSAU | MACAU (CHINA) | MOZAMBIQUE | PORTUGAL | REPUBLIC OF THE CONGO  
SÃO TOMÉ AND PRÍNCIPE | SENEGAL | TIMOR-LESTE **LIAISON OFFICES** FRANCE (PARIS) | UK (LONDON) | USA (HOUSTON)

© Miranda Alliance, 2020. La reproduction de ce document, partielle ou totale, est autorisée à condition que la source (société titulaire du droit d'auteur) soit mentionnée. AVERTISSEMENT: Le contenu de ce cet actualité juridique d'information est fourni à titre d'information générale et n'est pas destiné à servir de publicité, d'offre de services ou de conseil juridique. En conséquence, le lecteur ne doit pas se baser uniquement sur cette information et toujours chercher conseil auprès d'un avocat. Cet actualité juridique d'information est distribué gratuitement à nos clients, collègues et amis. Pour ne plus le recevoir, veuillez répondre à cet e-mail.